

Compte d'épargne

Restez flexible sans perdre de vue votre objectif d'épargne

Sur un compte d'épargne, votre avoir rapporte plus que sur un compte privé. Votre avantage à la Banque Migros: un taux d'intérêt attrayant depuis des années. Grâce à des possibilités de retrait généreuses, le compte d'épargne permet également d'épargner pour différents objectifs.



Conservation sûre

Le compte d'épargne rend superflu le coffre-fort à la maison pour conserver de l'argent liquide.



Avoir garanti

Les avoirs jusqu'à CHF 100 000 au total par client sont protégés par la garantie des dépôts. La garantie est réglementée par la loi.



Rendement à long terme

Sur plusieurs années, votre avoir d'épargne bénéficie des intérêts composés.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux particuliers.

Variantes

Le compte d'épargne est géré en CHF.

Particularités

Le compte est automatiquement converti en compte épargne Senior à compter de 60 ans révolus.

Revenus

Les intérêts sont crédités chaque année au 31 décembre. Le taux d'intérêt est accordé jusqu'à un avoir de CHF 100'000, au-delà: 0,00%.

Taux d'intérêt créditeur	0,750%
--------------------------	--------

Retrait

Jusqu'à CHF 50'000 par mois. Les retraits plus élevés sont seulement possibles moyennant un préavis de 31 jours. Douze retraits d'espèces et achats par année sont gratuits.

Frais principaux

Ouverture et clôture de compte	gratuit
Tenue de compte avoir total \geq CHF 7500, par mois	gratuit
Tenue de compte avoir total $<$ CHF 7500, par mois	gratuit
Boucllement de compte par an	gratuit
Ecriture entrée par trafic des paiements	gratuit
Retrait jusqu'à	CHF 50 000 par mois
Retrait au-delà, sans résiliation du montant	2,000%
Retrait au-delà, avec résiliation du montant	31 jours
Relevé de compte en ligne	gratuit
Relevé de compte par la poste, par extrait	CHF 1.50
Avis d'écriture en ligne	gratuit
Avis d'écriture par la poste, par avis	CHF 1

Informations pratiques

Conseils pratiques

- Les liquidités excédentaires sont mieux rémunérées sur le compte d'épargne que par exemple sur le compte privé.
- Un ordre permanent permet de mettre en place facilement un plan d'épargne en compte.
- Le compte d'épargne peut être relié à la carte de débit existante pour retirer, si nécessaire, de l'argent du compte d'épargne. Cela permet de faire l'économie d'une carte séparée.
- Les retraits d'argent fréquents sont nettement plus avantageux avec un compte privé.
- Les fonds d'épargne non nécessités à long terme sont mieux rémunérés sur le compte épargne-placement.
- Jusqu'à 25 ans révolus, les avoirs sont mieux rémunérés sur un compte d'épargne Free25.

Examinez aussi notre plan d'épargne en fonds

banquemigros.ch/plan-depargne